



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

**VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 A 9H00**  
HEMICYCLE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE  
57 RUE DE BABYLONE 75007 PARIS

### ORDRE DU JOUR

#### **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2018.**

#### **II. Délibérations :**

1. Convention cadre de partenariat avec la Caisse des Dépôts.
2. Entrée de la métropole du Grand Paris au capital de la société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE).
3. Avis du conseil métropolitain sur la délimitation de la Plaine de l'Ourcq en tant que zone touristique.
4. Budget 2018 - Décision modificative n°1.
5. Exonération de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.
6. Institution d'une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
7. Taxe GEMAPI - détermination du produit pour l'année 2019.
8. Participation au projet de renaturation de l'Yerres à Villeneuve Saint-Georges.
9. Soutien du projet de réouverture de la Vieille Mer.
10. Participation aux SAGE sur le territoire de la métropole du Grand Paris et adhésion au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB).
11. Refonte du dispositif Métropole roule propre ! : mise à jour du règlement.
12. Soutien à la démarche d'aménagement de sites de baignade pérenne sur la Seine et la Marne.
13. Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la métropole du Grand Paris.
14. Centre aquatique olympique et franchissement piéton - Lancement de la concession de travaux publics et de service public.
15. Centre aquatique olympique, franchissement piéton et ZAC Plaine Saulnier - protocole d'accord avec Paris pour l'acquisition de terrains.
16. Création d'un fonds métropolitain pour l'innovation numérique et règlement.
17. Entrée au capital de la SPLA Paris Batignolles Aménagement.
18. Rapport annuel d'activité de la métropole du Grand Paris pour l'année 2017.
19. Mandat spécial à la vice-présidente déléguée au développement culturel.

20. Création d'un emploi au tableau des effectifs.
21. Création d'emplois non permanents - accroissement temporaire d'activité.
22. Comité technique – création et détermination de sa composition.
  
23. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris au sein de l'association ARCEAU-IDF.
24. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris – AFILOG.
25. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris - La 27ème Région.
26. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris - Open Data France.
27. Désignation - conseil de surveillance au sein des établissements publics de santé.
28. Désignation des représentants de la métropole du Grand Paris à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome Paris Le Bourget.

### **III. Communications**

- Rapport d'activité du Conseil de développement de la métropole du Grand Paris.

### **IV. Points divers**

Fait à Paris, le 21 septembre 2018

SIGNE  
Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison